

Réunion du 29 novembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf novembre à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation : 22/11/2022

Ont participé : Le Maire, Christophe LECLERC ; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, CHEMINOT Anyta ; Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, GUIGNARD Sébastien, KURAST Xavier, GIBERT Dominique, JAMET Jérôme, LAFAYE Jérôme /formant la majorité des membres en exercice.

Mme DUMONTET Sylvie, a été désignée comme secrétaire de séance.

Registre des délibérations : n°37/2022

Modification du contrat d'assurance - Groupama VILLASSUR et révision de trois autres contrats

CONSIDÉRANT que le contrat n° 1022 "VILLASSUR 3" relatif aux assurances des bâtiments communaux, du matériel et de l'informatique, souscrit entre la Mairie de Chazemais et GROUPAMA est devenu obsolète,

CONSIDÉRANT les nouvelles propositions de cotisations pour 4 contrats sur 6, allant vers **1 040,60 euros** d'économies ;

Monsieur le Maire, Christophe LECLERC, se retire de la séance et ne prend pas part au vote. La délibération est présentée par le premier adjoint au maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'autoriser le 1^{er} adjoint en charge des finances et des assurances, à signer le projet de contrat VILLASSUR 4 qui réactualise les garanties en matière de responsabilité générale, de protection juridique, des bâtiments et de leur contenu, et de la multirisque informatique.

La cotisation annuelle de 4 455,66 euros passerait donc à 3 906,11 euros, à compter du 1^{er} janvier 2023 (soit une économie de 549,55 euros).

AUTORISE le 1^{er} adjoint en charge des finances et des assurances à signer les projets de diminution des cotisations annuelles pour le contrat MISSION COLLABORATEUR n°1020, TITANE PRO n°1027 et LA TONNE A LISIER n°1003, pour une économie équivalente à 491,05 euros.

ADOpte à l'unanimité la délibération de ce jour (**10 voix pour**)



Pour copie conforme.

CHAZEMAIS, le 30 novembre 2022

Le Premier Adjoint au Maire, **M. CHARRET Thierry**